pour le culte étaient désignés par un nom particulier, bien qu'ils fussent pris dans les espèces vulgaires. Le bœuf sacré de Memphis s'appelait *Apis;* celui d'Héliopolis, *Mnvis.* Le *crocodile* sacré s'appelait *Suchus. Apis* et *Mnvis* n'étaient pas des races particulières de bœufs, mais bien de simples bœufs consacrés; il en concluait qu'il en était de même à l'égard des *crocodiles.*

Malgré ces considérations, Geoffroy avait persisté dans sa manière de voir et il considérait le *suchus* comme constituant une espèce particulière, petite, d'un naturel très-doux, et dans laquelle étaient exclusivement choisis les individus destinés au service des temples. Huit individus de divers âges, les uns appartenant à cette espèce du Nil, les autres venus du Sénégal, alors vivants au Jardin des plantes et qu'il avait observés, offraient toutes ces particularités incontestables pour les naturalistes, et il produisit en outre de nouveaux témoignages établissant qu'avant lui on avait connu la grande et la petite espèce de *crocodiles.* Il pouvait citer, en effet, à l'appui de la proposition qu'il soutenait, divers passages de Strabon, d'Elien, du philosophe Damascius, comme aussi d'écrivains plus modernes, attestant l'existence de deux espèces différentes de *crocodiles* dans le Nil :

1° Un auteur arabe, Abd-Allatif, qui a séjourné en Egypte vers l'an 1201 de notre ère et qui a donné une description de ce pays, dit, en parlant des *crocodiles,* qu'il s'en trouve dans le Nil de *grands* et de *petits.*

2° Un voyageur anglais, John Antes, qui a également parcouru l'Egypte peu après le départ de l'armée française, signale cette même différence d'espèce dans le passage suivant, traduit mot pour mot des *Observations on the manners and customs of the Ægyptians, by John Antes :* « J'ai observé deux espèces de *crocodiles,* l'un généralement plus effilé, plus grêle que l'autre, qui est au contraire plus épais et plus trapu. La queue du premier a sensiblement plus de longueur que celle du second. C'est dans l'espèce trapue, qui est d'ailleurs remarquable par une peau plus rugueuse, qu'on trouve des individus de la plus grande taille. »

3° Enfin des papyrus découverts dans les hypogées de l'Egypte, et qui ont été examinés et interprétés par Champollion jeune, semblent de nature à ne plus laisser sur ce point aucune espèce de doute.

Dans cette séance de l'Académie des sciences où il soutenait l'existence des deux espèces à l'occasion des huit individus *suchus* qu'il avait pour ainsi dire sous la main, Geoffroy Saint-Hilaire ayant été amené à reproduire l'assertion qu'il avait émise vingt ans auparavant dans les *Annales* du Muséum d'histoire naturelle, à savoir que les *crocodiles* sacrés étaient choisis dans l'espèce *suchus,* Cuvier crut devoir prendre la parole, non pour se ranger franchement à l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, mais pour épiloguer d'une manière indigne de son grand esprit contre l'éminent naturaliste qu'il se plaisait toujours à embarrasser et à contredire. Il ne nia point toutefois qu'il n'y eût plusieurs espèces de *crocodiles* dans le Nil; mais la question, selon lui, était de savoir d'abord si une de ces espèces était constamment plus petite que les autres et avait des mœurs différentes, et ensuite si cette espèce avait été toujours exclusivement réservée pour le culte. Ces deux points lui paraissaient au moins douteux. Il essaya de prouver que les *crocodiles* sacrés étaient souvent des animaux malfaisants, et il allégua là-dessus un passage d'Hérodote, qui connaissait si bien l'Egypte, passage dans lequel ce grand historien fait remarquer que, dans tous les lieux où le *crocodile* était révéré, cet animal, ne pouvant être tué, produisait de grands ravages, tandis que là où on ne lui rendait pas de culte, il était facile de s'en garantir. Il invoqua Aristote, qui, voulant montrer que les animaux même les plus féroces peuvent être adoucis par des soins convenables, cite comme preuve les *crocodiles* nourris dans les temples et dont les prêtres n'avaient rien à craindre. Si les *crocodiles* sacrés avaient été des animaux naturellement doux, ce passage d'Aristote, selon lui, ne signifierait rien. Parmi les *crocodiles* sacrés, il y en avait certainement d'apprivoisés; mais Cuvier se refusait d'en conclure, comme Geoffroy Saint-Hilaire, qu'il y eût une espèce hors de laquelle il n'eût pas été permis de choisir.

A l'appui de l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, un autre membre de l'Académie des sciences, Mongez, cita le témoignage d'un historien qui parle d'un roi nègre, lequel se faisait un plaisir de nourrir lui-même des *crocodiles* dans un lac voisin de son palais : les *crocodiles* de ce lac étaient donc des animaux d'un naturel doux. Mongez ajouta que lui-même avait vu à Chantilly un *crocodile* extrêmement paisible, paraissant appartenir à l'espèce *suchus,* et que son gardien caressait impunément, en assurant aux curieux qu'ils pouvaient sans danger faire de même.

Comme naturaliste, Cuvier fut enfin obligé de se rendre vers la fin de la séance et d'admettre la petite espèce, distincte des autres, observée par Geoffroy. Celui-ci, au point de vue de l'histoire naturelle, avait réservé son meilleur argument, l'argument décisif. Il demanda à n'ajouter qu'un seul mot pour réparer une omission. Pour ne pas être trop long, il avait, dit-il, passé sous silence la description anatomique du *suchus.* On aurait vu, par cette description, que la tête de plusieurs individus de cette espèce, présentant tous les caractères de l'âge adulte, qu'il avait étudiés, n'avait acquis que des dimensions très-inférieures à celles qu'ont des individus de jeune âge dans les autres espèces. Il possédait, entre autres, une tête dont tous les cartilages étaient ossifiés, et qui n'avait pas plus de 9 pouces de longueur, tandis qu'il n'est pas rare de trouver dans les autres espèces des individus dont la tête est longue de plus de 2 pieds. Sur quoi Cuvier exprima le regret que Geoffroy n'eût pas fait mention de cette circonstance si importante, « la seule, dit-il, qu'on puisse regarder comme établissant avec évidence l'existence d'une petite espèce. »

Il est bien acquis à la science qu'il existe une petite espèce de *crocodiles,* distincte des autres qui sont susceptibles d'un accroissement souvent extraordinaire, presque illimité, comme disait Cuvier, et que les individus de cette petite espèce ont un caractère remarquablement doux. Or il est naturel de penser que les prêtres de l'Egypte auront, tout du moins le plus souvent, choisi parmi les individus de cette petite espèce ceux qu'ils élevaient dans les temples.

La douceur du *suchus* paraît n'avoir pas été le seul motif du culte qu'on lui rendait. Il y en a un autre qu'on peut tirer de la petitesse de l'espèce. Ce *crocodile,* comme plus petit et plus faible, devait nécessairement suivre le mouvement du fleuve, et porter pour ainsi dire l'heureuse nouvelle de l'arrivée des eaux dans les nomes éloignés des rivages. Or rien de plus propre qu'une pareille circonstance à exciter la pieuse reconnaissance des anciens Egyptiens envers l'animal qui semblait amener sur leurs terres brûlantes et altérées le Nil se propageant en canaux fécondants, ou qui, pour exprimer la même idée en langage théogonique, venait chaque année annoncer à Isis ardente l'approche d'un époux toujours paré des grâces d'une jeunesse éternelle, les caresses du puissant Osiris. Cette considération explique et sauve l'absurdité apparente du culte des Egyptiens; ils poursuivaient les *crocodiles* cruels et garantissaient de la proscription, révéraient même l'animal paisible qui ne leur apparaissait que comme un être bienfaisant.

Mais le culte de ces reptiles n'était pas répandu dans toute l'Egypte; loin de là : les habitants de Tyntyra, île du Nil, et quelques autres cités, les avaient en aversion et leur faisaient la guerre; ils la leur faisaient surtout dans une pensée religieuse, parce que l'on croyait que Typhon, meurtrier d'Osiris, s'était changé en *crocodile;* Hérodote dit même qu'à Eléphantine on mangeait la chair de cet animal et qu'on la regardait comme un mets délicieux. Si l'on en croit un ancien, les Tyntyrites chassaient le *crocodile* d'une singulière façon. Quand ils en apercevaient un se promenant sur le bord du fleuve, ils s'en approchaient et montaient dessus comme on monte sur un cheval, au moment où le *crocodile* y pensait le moins, et quand l'animal tournait la tête pour les mordre, ils lui fourraient dans la gueule une massue de bois à saillies piquantes et attachée à deux rênes, qui leur servaient de bride pour faire tourner le *crocodile* à leur fantaisie, et le diriger même, dit-on, où bon leur semblait. Ils les conduisaient de la sorte à terre comme un prisonnier. C'est pour cela, au rapport de Ptolémée, que les *crocodiles* évitaient d'approcher de l'île de Tyntyra, dont les habitants différaient d'ailleurs beaucoup des autres Egyptiens et étaient connus pour la férocité de leurs mœurs. Juvénal (xv[e] satire) va jusqu'à les peindre comme anthropophages.

Les anciens avaient reconnu que la vénération dont les *crocodiles* étaient l'objet n'avait point adouci leur naturel, et que les individus nourris dans l'abondance par les prêtres étaient familiers et doux avec ces derniers seuls. L'espèce se montrait même plus cruelle dans les localités où elle était adorée que partout ailleurs. Elien rapporte, en effet, que chez les Tyntyrites qui les détruisaient, on pouvait sans crainte se baigner dans le Nil, tandis qu'à Arsinoé, à Coptos, à Ombros, il n'était pas même prudent de se promener sur le rivage ou de puiser de l'eau dans le fleuve. Mais Elien ajoute que le fanatisme était si aveugle, qu'on se réjouissait d'avoir un parent ou un fils dévoré par ces effroyables dieux. Le culte du *crocodile* a persisté fort longtemps, puisque Elien et Plutarque rapportent qu'un des Ptolémées consultait encore ce reptile sacré comme un oracle. Malgré cela, on n'a point de notions précises sur l'origine et la cause de cette étrange dévotion. Quelques érudits prétendent qu'elle prit sa source dans la reconnaissance des peuples, parce que la crainte des *crocodiles* empêchait les voleurs arabes et libyens de franchir le Nil et de dévaster l'Egypte. Bochart a émis une autre opinion. Il pense que le nom de *suchus* est dérivé de l'hébreu et signifie *nageur,* et que ce nom a été donné aux *crocodiles* parce qu'un de ces animaux, comme le rapporte Diodore de Sicile, sauva le roi Ménès qui était tombé à l'eau. Mais le mot *suchus* paraît plutôt venir de *Souk,* qui est le nom d'un dieu correspondant à Saturne, dieu qui, d'après Champollion, était même représenté avec une tête de *crocodile.* On trouve de bonnes notions sur les *crocodiles* dans les ouvrages d'Aristote, qui redresse à ce sujet quelques assertions erronées d'Hérodote. Les érudits de l'époque romaine, Pline, Elien, n'ont fait que copier ces deux grands hommes, si ce n'est qu'au récit de ces derniers ils ont ajouté de superstitieuses terreurs. Ils auraient pu mieux connaître les *crocodiles,* puisqu'il en vint à Rome en plusieurs occasions. Les premiers, au nombre de cinq, y furent montrés sous l'édilité de Scaurus. Dans la suite on en vit d'apprivoisés qui avaient été amenés par les habitants de Denderah, avec lesquels ils jouaient. Auguste poussa le luxe jusqu'à faire remplir d'eau le cirque de Flaminius, et à y faire combattre trente-six *crocodiles* à la fois. Antonin et Héliogabale montrèrent aussi de ces reptiles en spectacle au peuple romain. Mais si les savants de Rome n'ont pas enrichi l'histoire des *crocodiles,* ses artistes du moins nous en ont laissé de bonnes représentations. On en trouve sur les médailles d'Adrien et sur celles de Nîmes; on en voit de sculptés sur la plinthe de la célèbre statue du Nil. Il y en a de représentés sur la mosaïque de Palestrine et sur celle qu'on a découverte à Pompéi dans la maison du consul. On voit également sur le temple d'Isis, dans cette dernière ville, une peinture représentant des enfants qui combattent avec des *crocodiles.* Les érudits de la Renaissance, tels que Aldrovande et Gesner, n'ont pas manqué de s'occuper de ces reptiles célèbres. Mais il faut arriver jusqu'à l'époque moderne pour voir leur histoire faire des progrès. Les travaux de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire y ont jeté les plus vives lumières. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur et de l'avidité de ces redoutables sauriens, rapporte que, dans le royaume de Lango, un *crocodile* dévora une troupe de huit ou neuf esclaves liés de la même chaîne; mais le fer, qu'il ne put digérer, causa sa mort et fut trouvé ensuite dans ses entrailles.

Les *crocodiles* passent l'hiver dans le sommeil et sans prendre de nourriture, comme les marmottes et d'autres animaux. L'été même ils peuvent être trente ou quarante jours sans manger; mais, ainsi que nous venons de le voir, quand l'appétit revient à l'affreux glouton, il le satisfait largement. A l'époque des grandes chaleurs, les *crocodiles* restent des journées entières étendus, la gueule béante, sur la vase ou sur le sable. « Ils gisent tellement immobiles que j'ai vu, dit M. de Humboldt, des flamants se reposer sur leur tête. En même temps tout ce corps monstrueux, semblable à un tronc d'arbre, était couvert d'oiseaux aquatiques. »

Le *crocodile vulgaire* est l'espèce la plus répandue et la plus anciennement connue. Son corps est couvert d'écailles carrées. Il offre en dessus un vert olive, piqueté de noir sur la tête et le cou, jaspé de même nuance sur le dos et la queue, avec deux ou trois larges bandes obliques noires sur les flancs; en dessous il est d'un jaune verdâtre; la queue est armée de deux crêtes dentées en scie, qui se réunissent en une seule en se rapprochant de l'extrémité. Sa longueur totale peut atteindre 3 m. Le *crocodile* se trouve dans le Nil, dans le Sénégal et le Niger, dans la Cafrerie, à Madagascar et même dans l'Inde. C'est le célèbre *crocodile* des Egyptiens. Dans cet animal tout dénote la férocité unie à la force. En effet, les mâchoires sont énormes, armées de dents tranchantes, les pattes sont munies de griffes redoutables, les yeux étincelants. Les écailles, sous forme de plaques incrustées dans la peau, sont tellement dures qu'elles repoussent pour la plupart les balles de fusil. La voracité de ce reptile est extraordinaire. Vivant surtout dans l'eau, il se nourrit principalement de poissons; mais il attaque aussi les mammifères, les oiseaux et les reptiles assez malavisés pour s'approcher de lui pendant qu'il se tient immobile au milieu des herbes aquatiques, guettant la proie qu'il ne dévore qu'après l'avoir noyée. Le *crocodile* est aujourd'hui poursuivi par les descendants de ceux qui l'avaient déifié. Loin de le choyer et de le nourrir de la chair des victimes ou des viandes les plus exquises, les indigènes lui font une guerre acharnée. Les nègres du Sénégal l'attaquent pendant qu'il est endormi et tâchent de le surprendre dans des endroits où il n'a pas assez d'eau pour nager; ils vont à lui le bras gauche enveloppé dans un cuir, l'attaquent à coups de lance et de zagaye, le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux, lui ouvrent la gueule qu'ils tiennent sous l'eau en l'empêchant de se fermer, jusqu'à ce que l'animal soit suffoqué. « Un de mes nègres, dit Adanson dans son *Voyage au Sénégal,* tua un *crocodile* de 7 pieds de long; il l'avait aperçu endormi dans les broussailles au pied d'un arbre sur le bord d'une rivière. Il s'en approcha assez doucement pour ne pas l'éveiller, et lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le col au défaut des os de la tête et des écailles, et le perça à fort peu de chose près de part en part. L'animal blessé à mort se repliant sur lui-même, quoique avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de sa queue, qui fut si violent qu'il le renversa par terre. Celui-ci, sans lâcher prise, se releva dans l'instant; et afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtrière du *crocodile,* il l'enveloppa d'un pagne pendant que son camarade lui tenait la queue; je lui montai aussi sur le corps pour l'assujettir; alors le nègre retira son couteau et lui coupa la tête qu'il sépara du tronc. » En Egypte, on creuse sur les traces de cet animal un fossé profond que l'on couvre de branchages et de terre, et ensuite on pousse de grands cris pour effrayer le *crocodile* qui, reprenant le chemin du fleuve, passe sur le fossé, y tombe et bientôt après est assommé. D'autres attachent une forte corde par une extrémité à un gros arbre et lient à l'autre bout un crochet et un agneau dont les cris attirent le *crocodile,* qui, en tentant d'enlever cet appât, s'attache au crochet par la gueule. A mesure qu'il s'agite le crochet pénètre plus avant; on suit tous les mouvements du reptile en lâchant la corde, et on attend qu'il soit mort pour le retirer du fond de l'eau. Cela n'empêche pas que ces animaux ne soient fort nombreux en certaines localités. Nous lisons dans une ancienne relation que « les rivières de Corée sont souvent infestées de *crocodiles,* » et Adanson en a vu sur la grande rivière du Sénégal qui étaient réunis au nombre de plus de deux cents à la fois. Ils nageaient la tête hors de l'eau; on eût dit des troncs d'arbres entraînés par les flots.

Toutefois, s'il a perdu son prestige en Egypte, ce terrible amphibie est encore aujourd'hui l'objet d'une espèce de culte chez certains peuples sauvages de l'Afrique et du nouveau monde. Chez les Malgaches entre autres, c'est à lui qu'est dévolu le soin de rendre les jugements de Dieu si fréquents chez nous au moyen âge. « Lorsqu'en 1824, raconte un voyageur, je visitai pour la première fois Matasane, le pays des Malgaches, on attendait avec impatience la pleine lune pour un jugement de ce genre. Quand elle parut, l'assemblée des juges était réunie dans une plaine marécageuse, près de laquelle coulait une rivière très-large qui renfermait un grand nombre de caïmans. La proie qu'on leur destinait cette année-là était une jeune fille d'environ seize ans, d'une admirable beauté, qu'un parent jaloux et cupide accusait d'avoir eu des liaisons d'amour avec un esclave, crime horrible chez les Malgaches, surtout dans la caste des Janac-Andia, dont elle était. Son père, mort quelques années auparavant, était un puissant chef des montagnes, dont l'accusateur convoitait sans doute l'héritage. Le chef des juges ordonna à Racar (c'était le nom de la jeune fille) de s'asseoir au milieu d'eux, où elle devait écouter le procès et la sentence. Adjurée d'avouer son crime, Racar répondit d'un ton ferme que les caïmans jugeraient si elle était coupable. Alors le même chef ayant prononcé la sentence la livra à l'*ambiache,* tout à la fois médecin et bourreau, qui lui prit la main et la conduisit à la rivière. L'ambiache fit la conjuration aux caïmans de la dévorer si elle était coupable, et Racar, se tournant vers ses compagnes qui l'avaient suivie, les remercia, leur demandant seulement un ruban pour attacher ses cheveux dont les tresses l'auraient embarrassée pour nager; après quoi, ôtant ses vêtements, elle s'élança dans la rivière. C'était horrible de la voir entourée de caïmans qui la poursuivaient. Racar nageait avec une vitesse étonnante. Bientôt elle arriva près d'un îlot couvert de joncs qui servait de repaire aux caïmans. C'était le lieu désigné pour l'épreuve. Racar ne craignait pas de la subir, car elle plongea par trois fois devant l'îlot fatal. Chaque fois qu'elle disparaissait il semblait que c'était pour toujours. Enfin quelques minutes après, sortie saine et sauve de l'épouvantable épreuve, elle abordait aux pieds des juges. Le calomniateur fut condamné à lui payer des dommages-intérêts si considérables, que leur valeur excédait celle de ses troupeaux et de ses esclaves; mais heureusement Racar avait bon cœur. Elle consentit à lui en faire remise, l'abandonnant seulement à ses remords. »

On assure que le *crocodile* renverse sa femelle sur le dos pour opérer l'accouplement et qu'il l'aide ensuite à se relever. Celle-ci pond, deux ou trois fois par an, une vingtaine d'œufs à coquille calcaire, dont la grosseur est double de celle des œufs d'oie. Elle les enterre dans le sable et les abandonne à la chaleur du soleil, qui les fait éclore au bout de vingt à trente jours. Elle conduit alors sa jeune famille au fleuve, lave ses petits dans une eau pure, leur apprend à nager, pêche pour eux de petits poissons, et les protége contre leurs ennemis et leurs ravisseurs. On raconte à ce sujet qu'un colon de l'Amérique du Sud ayant enlevé une couvée de *crocodiles* la faisait emporter par des nègres. La femelle le suivit avec des cris lamentables. On posa deux des petits à terre : la mère aussitôt se mit à les pousser avec ses pattes et son museau, tantôt se tenant derrière eux pour les défendre, tantôt marchant à leur tête pour leur montrer le chemin. Les petits se traînaient en gémissant sur les traces de leur mère; et ce reptile énorme, qui naguère ébranlait le rivage de ses mugissements, faisait alors entendre un bêlement aussi doux que celui d'une chèvre qui allaite ses chevreaux.

Le *crocodile à museau effilé* est une espèce qui se trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, etc., et qui peut atteindre, dit-on, une longueur de 5 m. Aux temps des amours, les mâles se livrent une guerre acharnée. La femelle abandonne aussi ses œufs; mais lorsqu'ils sont près d'éclore, elle gratte la terre, et, après que ses petits sont sortis de la coquille, les conduit à l'eau.

Le *gavial* a les caractères suivants : museau étroit et très-allongé, ce qui le distingue des caïmans et des *crocodiles;* dents de la mâchoire inférieure ne pénétrant nullement dans la supérieure; protubérance charnue située à l'ouverture externe des narines, composées de deux bourses de tissu très-celluleux dont



l'usage serait, selon Geoffroy Saint-Hilaire, comme celui de deux grandes vessies placées dans les arrière-narines, de contenir la provision d'air nécessaire à la vie de l'animal pendant qu'il demeure sous l'eau, de refouler dans les voies respiratoires l'air qui serait expectoré, en établissant ainsi pendant l'immersion un mouvement de va-et-vient, jusqu'à ce que cet air soit assez vicié pour exiger une nouvelle inspiration. Les pieds de derrière sont palmés jusqu'à l'extrémité des doigts et dentelés sur leur bord externe. Les gavials sont propres aux régions chaudes de l'Asie baignées par le Gange. Leur organisation intérieure, leurs mœurs et leurs habitudes sont celles des autres crocodiliens. Ils sont redoutés dans les contrées qu'ils habitent. Toutefois il n'y a pas unanimité sur leur férocité. Des voyageurs modernes assurent que les gavials proprement dits n'attaquent jamais les hommes, et que les accidents qu'on leur impute doivent être attribués au *crocodile à deux crêtes,* ce qui justifierait la remarque d'Elien, que le Gange nourrit deux sortes de *crocodiles,* les uns inoffensifs, les autres cruels. Les Indiens, qui ont une sorte de culte pour ces reptiles, ne peuvent fournir à cet égard que des renseignements erronés. Deux espèces sont connues : le *grand gavial,* qui atteint 5 à 6 m. de longueur et se nourrit de poissons; le *petit gavial* ou *gavial à petit museau,* qui n'atteint pas à beaucoup près la taille du précédent, et dont la tête est proportionnellement plus étroite et le museau plus mince.

On fait des *crocodiles* un singulier usage, qui est de les employer comme système de défense. Les fortifications des Hollandais dans l'île de Java sont entourées d'eau, et, pour empêcher la désertion des soldats ou l'approche des ennemis, on a mis des *crocodiles* dans les fossés des remparts, afin d'imprimer un profond sentiment de crainte à ceux qui seraient tentés de les traverser à la nage.

**Crocodiles** (GROTTES DES). Les grottes des Crocodiles ou de Samoun sont d'immenses souterrains situés dans la haute Egypte, non loin de Monfalout. Ces souterrains sont remplis d'une quantité incalculable de momies humaines et de momies de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, etc. On y trouve particulièrement un très-grand nombre de crocodiles embaumés, ce qui a fait donner à ces grottes le nom sous lequel on les désigne le plus souvent. On suppose que tous les cadavres qui peuplent ces grottes viennent de la ville antique que Monfalout a remplacée et de la grande Hermopolis, toutes deux situées sur la rive gauche du Nil. Les grottes des Crocodiles n'ont pas été très-souvent explorées, soit que bien des voyageurs aient ignoré leur existence, soit qu'ils en aient trouvé l'exploration trop pénible. Ces grottes inspirent aux populations du voisinage une sorte de terreur superstitieuse, et il n'est pas toujours facile de se procurer un guide pour se faire accompagner dans cette fatigante exploration. L'entrée est une simple crevasse à fleur de terre, de 1 m. environ de diamètre et profonde de 3 m. Quand on s'est glissé par ce soupirail, on rampe plutôt qu'on ne marche dans un couloir étroit et tortueux, dont le fond est un sable fin et doux qui se soulève sous les pieds en poussière impalpable et rend la respiration difficile. Après un long espace de temps, dit un voyageur contemporain, on quitte le fond de sable pour un fond accidenté, barré de grosses pierres transversales; les parois se resserrent, s'élargissent, s'exhaussent, s'abaissent, ondulent, prennent souvent la forme de stalactites horizontales et droites, comme des piques menaçant la poitrine et la tête. Souvent on peut se redresser à moitié; mais souvent aussi des pierres aiguës pendent de la voûte et vous forcent rudement à vous replier. Puis on rencontre un espace plus large, plus élevé, où l'on peut se redresser tout à fait et marcher. On arrive enfin à une enceinte assez large et assez étendue; de grosses pierres adossées pêle-mêle l'une contre l'autre en forment le fond; on avance comme on peut, circulant tout autour ou grimpant dessus. Il y a quelques années on pouvait voir dans cette enceinte le cadavre d'un voyageur qui s'était égaré dans les grottes, et qui était venu mourir d'épuisement et de faim à cette place. M. Maxime du Camp l'a vu, et en a fait la description qui suit dans sa *Relation d'un voyage en Egypte et en Nubie :* « Lorsqu'on relève les yeux, on aperçoit un spectacle horrible; un cadavre encore couvert de sa peau est assis sur une roche arrondie. Il est hideux. Il étend ses bras comme un homme qui bâille en se réveillant; sa tête, rejetée en arrière et convulsionnée par l'agonie, a courbé son front maigre et desséché. Son corps pincé, ses yeux démesurément agrandis, son menton crispé par un effort surhumain, sa bouche tordue et entr'ouverte comme pour un cri suprême, ses cheveux droits sur le crâne, tous ses traits convulsionnés par une épouvantable souffrance, lui donnent un aspect effroyable. Cela fait peur : involontairement on pense à soi. Ses mains ratatinées enfoncent leurs ongles dans la chair; le thorax est fendu, on voit les poumons et la trachée-artère; lorsqu'on frappe le ventre, il résonne sourdement comme un tambour crevé. Cet homme était plein de vie lorsqu'il a été pris par la mort; sans doute il s'est perdu dans ces couloirs obscurs, sa lanterne épuisée a fini par s'éteindre, il a en vain recherché sa route en poussant de grands cris que personne n'entendait; la faim, la soif, la fatigue, la peur l'ont rendu presque fou; il s'est assis sur cette pierre et il a hurlé de désespoir jusqu'à ce que la mort fût venue le délivrer; l'humidité chaude, les exhalaisons bitumineuses l'ont si bien pénétré que maintenant sa peau est noire, tannée, impérissable comme celle d'une momie. Il y a huit ans que ce malheureux est là. »

En quittant cette enceinte, on prend à gauche par un couloir dont la voûte et les parois sont noircies par les vapeurs bitumineuses. Des milliers de chauves-souris, attirées par la lumière, assaillent l'explorateur. Enfin on arrive à la partie la plus intéressante des grottes; le sol, qui cède sous le pied, est composé de débris de momies et de bandelettes; à chaque pas on soulève une poussière noirâtre, âcre, nauséabonde, amère comme un composé de suie et d'aloès. Une énorme quantité de crocodiles de toutes dimensions encombrent les galeries; il y en a de noirs, de ventrus, de gigantesques et d'autres petits comme des lézards. Puis, côte à côte avec les crocodiles, on voit d'innombrables momies de toute sorte, momies humaines et momies d'animaux, juxtaposées, superposées par lits, que séparent des couches de feuilles de palmier d'une remarquable conservation. Les momies humaines, soigneusement entourées de bandelettes, sont le plus souvent pressées entre deux planches de sycomore, bois réputé incorruptible comme le cèdre. On va ainsi sur cette voie pavée de cadavres, qui s'étend à l'infini devant le visiteur, et Dieu sait où l'on aboutirait sans la fatigue, l'oppression, l'impatient désir que l'on éprouve de revenir au jour. La chaleur est d'ailleurs étouffante. Quand on fouille tous ces débris, la poussière, devenue plus épaisse, pénètre comme un caustique dans les yeux, le nez, la bouche et pour ainsi dire par tous les pores.

Il paraît que le feu prit un jour dans les grottes des Crocodiles, mis imprudemment, selon les uns, par un Anglais ou un Américain, selon les autres, par quatre Arabes, qui s'étaient aventurés avec des mèches à huile brûlant à nu dans des lampes. L'incendie gagna le souterrain tout entier et dura, dit-on, trois ans, ou un an suivant une autre version. Toutefois cet incendie n'a pas laissé dans les galeries de traces bien frappantes.

**CROCODILIEN, IENNE** adj. (kro-ko-di-liain, -iè-ne — rad. *crocodile*). Erpét. Qui ressemble au crocodile. On dit aussi CROCODILÉEN, ÉENNE et CROCODILOÏDE. ‖ s. m. pl. Famille de reptiles émydosauriens, ayant pour type le genre crocodile, et comprenant un grand nombre d'espèces fossiles.

— **Encycl.** La famille des *crocodiliens* a pour caractères : corps déprimé, protégé en dessus par des écussons solides, carénés, et en dessous par de grandes plaques carrées; queue comprimée et crêtée; tête déprimée, rugueuse, à bouche dentée, fendue au delà du crâne; langue adhérente; narines rapprochées au-dessus du museau, s'ouvrant dans l'arrière-gorge; organe mâle simple, sortant par une fente longitudinale. Les reptiles de cet ordre semblent avoir été les premiers êtres animés qui aient peuplé la surface du globe après que les eaux l'eurent laissée à découvert. On trouve de leurs ossements jusque dans les plus anciens terrains secondaires. Depuis cette formation, chacune des grandes créations qui se sont successivement produites ont offert leur contingent de *crocodiliens.* A l'époque où ceux-ci apparurent pour la première fois, ils étaient les animaux les plus élevés en organisation, et, à l'exception des poissons dont ils se nourrissaient, il n'y avait pas d'autres vertébrés sur le globe. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique nourrissent actuellement des *crocodiliens;* l'Europe et l'Océanie n'en possèdent point. On n'en observe que dans les régions chaudes. Ils vivent ordinairement dans les eaux douces des fleuves ou des lacs; on en rencontre parfois près des rivages de la mer, et il en est même qui s'aventurent assez loin dans l'océan. Quelques-uns résident au milieu des eaux thermales presque bouillantes de la Floride. Par leurs formes, les *crocodiliens* ressemblent aux sauriens; mais ils s'en distinguent par les caractères suivants : leurs écailles forment sur le dos de fortes saillies et se prolongent en crêtes sur la queue; la substance de ces écailles est si dure, que les balles glissent souvent dessus, et que les nègres emploient la peau de ces reptiles pour faire des casques capables de défier la hache; leurs narines sont ouvertes à l'extrémité du museau et se terminent en avant par une sorte de bourse charnue, dont l'orifice mobile est disposé en croissant, et forme une valvule qui, par un mécanisme très-compliqué, se ferme au gré de l'animal quand il plonge. La langue est plate, non échancrée, et ne peut sortir de la bouche, étant attachée dans cette cavité par son contour. Les dents sont grosses, implantées dans les alvéoles des maxillaires; elles ont la forme de cônes creux; à l'intérieur de ces cônes sont renfermées d'autres petites dents destinées à remplacer celles qui les contiennent. Les oreilles sont recouvertes par deux sortes d'opercules qui semblent destinés à les protéger quand l'animal est immergé. L'appareil locomoteur varie peu dans ses formes et ses proportions; le nombre total des vertèbres est de 60 à 68. On compte douze côtes de chaque côté de la poitrine, et en outre il existe des côtes rudimentaires implantées sur les vertèbres du cou. Le sternum offre une disposition remarquable : il se prolonge sous l'abdomen pour se joindre au pubis. L'ostéologie des membres ressemble à celle des sauriens, sauf qu'il n'y a pas de véritables clavicules. La marche des *crocodiliens* est grave et lente; ils ne peuvent se détourner facilement de la ligne droite, à cause des espèces de fausses côtes qui existent au cou, et qui se touchent dans les mouvements latéraux; mais ils nagent avec une rapidité prodigieuse, et c'est alors la queue qui est leur principal moteur. Ils semblent être doués de plus d'activité pendant la nuit que durant le jour. Souvent, lorsque le soleil est sur l'horizon, on les surprend immobiles à la surface de l'eau. Les voyageurs ont généralement exagéré leur audace et leur férocité : le moindre bruit les fait fuir; le carnage qu'ils font des autres animaux est une nécessité de leur appétit et ne vient pas d'un instinct de cruauté. C'est par l'astuce plus souvent que par la violence que ces reptiles s'emparent de leur proie. Ils sont surtout friands de poissons, et c'est en se tenant en embuscade dans les cours d'eau qu'ils parviennent à s'en procurer. Ils surprennent fréquemment aussi des oiseaux voyageurs; pendant que ceux-ci se tiennent sur l'eau, ils les saisissent par les pattes. Parfois aussi ils épient les bêtes qui viennent se désaltérer dans les rivières. Le P. Plumier décrit ainsi la manière dont ils s'emparent des canards et des autres oiseaux aquatiques : « Quand un crocodile veut en attraper quelqu'un, il se met un peu loin, en se tenant de telle façon que le dessus du dos paraît seul, et il demeure immobile. En effet, on ne le voit pas du tout remuer; on aperçoit bien qu'il a changé de place, mais d'une manière presque imperceptible, tant son mouvement est lent. On le prendrait alors pour une pièce de bois flottante, comme cela m'est arrivé plusieurs fois. C'est ce qui fait que le gibier, ne se méfiant de rien, se laisse approcher de si près, qu'il est gobé avant qu'il ait élevé ses ailes pour fuir. »

Les observateurs s'accordent à dire que les jeunes *crocodiliens* poussent des cris dans certaines circonstances. Bosc rapporte que, dans les forêts marécageuses de la Caroline, les caïmans font le soir un tintamarre effroyable et qu'il a eu plusieurs fois occasion de l'entendre. Cependant de Humboldt pense que les rugissements des *crocodiliens* doivent être excessivement rares, car ayant vécu pendant plusieurs années sur les bords de l'Orénoque, et s'y trouvant presque toutes les nuits entouré par ces animaux, il n'a jamais entendu leur voix.

La bouche des *crocodiliens* est excessivement fendue. Ils ont un œsophage qui ressemble à une sorte de jabot dans lequel l'aliment séjourne quelque temps, et qui présente à son intérieur un certain nombre de plis longitudinaux. Leur estomac est globuleux, fort ample, et la cavité en est toujours occupée en partie par des cailloux, dont les surfaces sont polies par le frottement, et qui, comme ceux qu'avalent les gallinacés, servent à la trituration des aliments. L'intestin est généralement court. Les *crocodiliens* saisissent leurs aliments en faisant accomplir un grand mouvement à leur mâchoire supérieure, ou plutôt à toute la tête. Ce fait, connu d'Hérodote et mentionné par Aristote, avait été mis en doute par des anatomistes d'un grand mérite, tels que Perrault et Duvernoy, mais il a été reconnu exact par Geoffroy Saint-Hilaire. Les poumons ne se confondent pas avec les viscères de la cavité abdominale, comme chez les autres reptiles; ils en sont séparés par une espèce de diaphragme incomplet. Le système circulatoire est remarquable en ce que le cœur paraît être d'une organisation plus élevée que dans le reste de la classe. On y remarque quatre cavités, deux ventricules et deux oreillettes, et le sang ne se mêle pas dans son intérieur. Cependant ce fluide, à cause de la distribution des vaisseaux, ne va pas en entier aux poumons; à chaque contraction du cœur, une portion du sang veineux se rend du ventricule droit dans ces organes, et une autre portion, à l'aide d'un vaisseau qui naît de ce ventricule et va s'anastomoser avec l'aorte descendant, s'épanche dans le sang artériel, qui est distribué aux organes. Cette anastomose vasculaire, qui verse le sang veineux dans le système artériel, ayant lieu au-dessous de l'origine des branchies de l'aorte qui se distribuent à la tête et à la région antérieure du tronc, il en résulte que celles-ci reçoivent constamment un sang artériel pur et révivifié, et que le mélange du sang noir et du sang rouge n'est distribué qu'à la région postérieure du corps. Les *crocodiliens* ont deux canaux qui naissent dans le cloaque et vont aboutir dans la cavité du péritoine, de manière que celle-ci communique avec l'extérieur. Cette particularité remarquable fut d'abord signalée par le P. Plumier dans ses notes manuscrites sur l'anatomie de ces animaux. Quelques zoologistes ont pensé que ces reptiles, en mettant en mouvement leur appareil sterno-abdominal, introduisent l'eau, à l'aide des canaux dont nous venons de parler, dans la cavité du péritoine, de façon que celui-ci pourrait, ainsi que le font les branchies, réagir sur l'oxygène contenu dans l'eau, et opérer une sorte de respiration. Selon eux, ce serait même à cette respiration aquatique que les *crocodiliens* devraient l'énergie extraordinaire avec laquelle ils nagent dans les fleuves.

On trouve sous la mâchoire des sillons longitudinaux ou des pores, le plus souvent au nombre de deux, et par lesquels suinte une humeur grasse d'une forte odeur musquée, qui est sécrétée par des glandes situées à la partie interne de la mâchoire. Il y a près du cloaque d'autres pores semblables.

La femelle prépare seule l'espèce de fosse dans laquelle elle dépose le produit de la génération. Cette fosse est ordinairement creusée dans le sable et garnie de débris de végétaux. L'animal y pond une trentaine d'œufs, qu'il recouvre avec des feuilles sèches et du sable, de manière à ne pas former un monticule trop saillant, qui attirerait l'attention des ichneumons, des loutres et des autres animaux qui recherchent ces œufs. Après cela, il les abandonne à l'action du soleil. On n'est pas encore fixé sur le temps que ces œufs mettent à éclore. Quelques voyageurs assignent moins de vingt jours à l'éclosion, d'autres prétendent que les petits ne sortent de la coquille qu'au bout de quarante jours.

La famille des *crocodiliens* comprend trois groupes : les caïmans ou alligators, les crocodiles et les gavials, que les uns considèrent comme autant de genres, et les autres seulement comme des sous-genres. Mais s'il est vrai que les deux premiers groupes ne diffèrent que par des caractères peu importants, la tête du dernier offre au contraire une structure spéciale, structure en rapport avec des mœurs particulières. C'est pourquoi certains naturalistes, M. Pouchet entre autres, divisent les *crocodiliens* en deux genres : les crocodiles et les gavials.

**CROCODILIN, INE** adj. (kro-ko-di-lain, i-ne — rad. *crocodile*). Erpét. Qui tient du crocodile.

— Anc. logiq. Se disait autrefois des arguments cornus : *Ambiguïté* CROCODILINE. ‖ V. CORNU.

**CROCODILION** s. m. (kro-ko-di-li-on — rad. *crocodile,* par allusion aux épines). Bot. Nom d'une espèce de centaurée, devenue le type d'un genre particulier pour quelques auteurs : *Le* CROCODILION *de Syrie est originaire du Levant.* (Clavée.)

**CROCODILODE** ou **CROCODYLODE** s. m. (kro-ko-di-lo-de — du gr. *krokodeilos,* crocodile; *eidos,* aspect). Bot. Syn. d'ATRACTYLE et de BERKCHEYE.

**CROCODILOPOLIS,** ville de l'Egypte ancienne, entre le Nil et le lac Mœris; elle portait aussi le nom d'Arsinoé.

**CROCODILURE** s. m. (kro-ko-di-lu-re — du grec *krokodeilos,* crocodile; *oura,* queue). Erpét. Genre de sauriens comprenant une seule espèce, qui appartient à l'Amérique du Sud.

**CROCOÏSE** s. f. (kro-ko-i-ze — du gr. *krokoeis,* jaune safran). Minér. Chromate de plomb naturel, ainsi appelé par Beudant à cause de la couleur de sa poussière. ‖ On dit aussi CROCOÏLITE.

— **Encycl.** La *crocoïse* est à jamais fameuse parmi les substances minérales fournies par la Sibérie, car c'est en l'analysant que Vauquelin fit connaître au monde savant l'existence d'un nouveau métal analogue au fer par beaucoup de ses caractères physiques et chimiques. Ce métal fournissant par ses combinaisons soit avec l'oxygène seul, soit avec l'oxygène et les bases, soit enfin avec l'oxygène et l'acide, des corps très-vivement et très-diversement colorés, Vauquelin lui donna le nom de chrome, tiré du mot grec *chrôma,* qui signifie couleur. La *crocoïse,* connue aussi sous le nom de *plomb rouge,* est un minéral d'un beau rouge orangé; elle est translucide; la poussière en est jaune orangé, la cassure en est inégale; elle donne une couleur verte lorsqu'on la soumet au dard du chalumeau en présence du borax. Ce dernier caractère distingue suffisamment le minéral dont nous nous occupons de toutes les matières rouges avec lesquelles on pourrait le confondre, telles que le cinabre, l'argent rouge et le réalgar. La cuprite pourrait seule avoir ce caractère; mais ce minéral est si différent de la *crocoïse,* qu'on n'a pas même besoin de recourir à des essais chimiques pour le distinguer de celle-ci. Le plomb rouge a une densité égale à 6. La dureté en est représentée par des nombres variant entre 2 et 3. Il cristallise dans le système klinorhombique. On ne l'a pendant bien longtemps trouvé qu'en Sibérie, dans la mine d'or de Bérésof, située sur la pente orientale des monts Ourals, à trois lieues d'Ekaterinebourg. Il y est disséminé sur une gangue quartzeuse, dans un filon de plomb sulfuré, parallèle au filon qui renferme les pyrites aurifères décomposées qui sont l'objet de l'exploitation de la mine de Bérésof. Pallas assure l'avoir retrouvé à quinze lieues au nord de cette mine, dans des collines composées de bancs de grès et de couches d'argile qui alternent ensemble. Quoi qu'il en soit de ce dernier gîte, la *crocoïse* existe à Nischne-Tagilsk, en Hongrie, à Rezbanya et à Moldawa, au Brésil, dans un gisement semblable à celui de Bérésof, à Congouhas do Campo, province de Minas-Geraes. La composition générale de ce minéral répond à la formule Pb Cr³. D'après les analyses de Vauquelin et de Berzélius, il contient, en poids, de 36,40

à 31,5 d'acide chromique, et de 63,96 à 68,5 d'oxyde de plomb.

**CROCOMAGME** s. m. (kro-ko-ma-gme—du gr. *krokos*, safran; *magma*, lie). Pharm. V. CROCIRION.

**CROCONATE** s. m. (kro-ko-na-te — du lat. *crocus*, safran). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide croconique ou crocique avec une base.

**CROCONIQUE** adj. (kro-ko-ni-ke). Chim. V. CROCIQUE.

**CROCOTE** s. f. (kro-ko-te — gr. *krokôtos*, de *krokos*, safran). Antiq. Sorte de robe légère couleur de safran.

— **Encycl.** La *crocote* était un riche vêtement en usage chez les Grecs et les Romains. C'était une espèce de robe d'une étoffe légère, souvent transparente, de couleur de safran, que portaient les femmes aux Dionysiaques (fêtes de Bacchus). Aussi les poëtes et les peintres se plaisaient-ils à revêtir Bacchus et sa troupe folâtre de la *crocote*. Ils la donnaient aussi à Pâris. Les acteurs, les danseurs, les galles, prêtres efféminés de Cybèle, portaient aussi ce vêtement. Dans les *Grenouilles* d'Aristophane, Hercule se moque de Bacchus, qui, par-dessus sa *crocote*, a mis la peau de lion d'Hercule. Hercule lui-même, aux pieds d'Omphale, avait revêtu la *crocote*. Les dames romaines empruntèrent aux Athéniennes la *crocote*, et à leur exemple, grand nombre de fats s'affublèrent de ce costume efféminé.

**CROCOTTE** s. f. (kro-ko-te). Mamm. Espèce d'hyène. ‖ Métis du loup et du chien.

**CROCOXYLON** s. m. (kro-ko-ksi-lon — du gr. *krokos*, safran; *xulon*, bois). Bot. Syn. d'ÉLÉODENDRON.

**CROCQ**, bourg de France (Creuse), chef-lieu de canton, arrond. et à 23 kilom. S.-E. d'Aubusson, au sommet d'une montagne; pop. aggl., 778 hab. — pop. tot., 1,147 hab. Commerce de bestiaux et de bois. Ce bourg, où commença en 1592 la fameuse insurrection des *Croquants*, fut entouré au commencement du XV[e] siècle de fortifications imposantes, dont il ne reste plus que deux tours. L'église n'a aucune valeur architecturale, mais elle renferme une curieuse peinture sur bois de l'école flamande, représentant la *Légende de saint Eloi*. Aux environs du bourg, dans le bois d'Urbe, se voit un énorme dolmen, appelé la Pierre-Levée.

**CROCQUANT** s. m. (kro-kan). Forme ancienne du mot CROQUANT.

**CROC-TRIDENT** s. m. Agric. Sorte de fourche de fer et à dents légèrement recourbées, qui sert à façonner les terres après les labours, c'est-à-dire à briser les mottes, à arracher les plantes adventices traçantes, et à diviser le sol quand, à la suite de pluies abondantes, il s'est formé une croûte à sa surface.

**CROCUS** s. m. (kro-kuss — gr. *krokos*, même sens, en lat. *crocus*). Bot. Nom scientifique du genre safran.

— Chim. *Crocus metallorum*, Nom donné quelquefois à un oxysulfure d'antimoine que l'on obtient par le grillage du sulfure et qui est employé dans la médecine vétérinaire.

**CROCUS** (Corneille), théologien et littérateur hollandais, né à Amsterdam, mort à Rome en 1550. Il fut recteur des écoles latines de sa ville natale, puis il entra dans l'ordre des jésuites. Crocus a composé plusieurs écrits sur des sujets de théologie et de grammaire, entre autres une grammaire latine, des colloques latins (1536) pour les opposer à ceux d'Erasme, une comédie intitulée: le *Chaste Joseph* (1548, in-8°); un traité, *De vera Ecclesia* (Cologne, 1548, in-8°).

**CROCUS** (Richard), helléniste anglais. V. CROOK.

**CROCUTE** s. f. (kro-ku-te). Mamm. Espèce du genre hyène.

**CROCYDISME** s. m. (kro-si-di-sme). Pathol. Syn. de CARPHOLOGIE.

**CROCYDOLITHE** s. f. (kro-si-do-li-te — du gr. *krokis*, *krokidos*, flocon; *lithos*, pierre). Minér. Substance encore mal définie.

**CROCYNIE** s. f. (kro-si-nî — du gr. *krokus*, flocon). Bot. Genre ou plutôt sous-genre de cryptogames, de la famille des lichens, qui doit être réuni aux parmélies.

**CRODISPERME** s. m. (kro-di-spèr-me). Bot. Syn. de WULFFIE.

**CRODONION** s. m. (kro-do-ni-on). Minér. Magnésie cuprifère.

**CROESE** (Gérard), théologien et historien hollandais, né à Amsterdam en 1642, mort à Dordrecht en 1710. Il étudia la théologie protestante à Leyde, sous Hornbeck et Cocceïus, et prit la direction d'une église. On lui doit: *Historia quakeriana, sive de vulgo dictis quakeris, ab ortu illorum usque ad recens natum schisma, libri III* (Amsterdam, 1695, in-8°); mais l'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à son nom est son *Homêros hebraios, sive historia Hebræorum ab Homero, hebraicis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea et Iliade exposita et illustrata* (Dordrecht, 1704, in-8°). On a enfin de Croese quelques dissertations conservées à la bibliothèque de Brême.

**CROESER** (Herman), médecin et littérateur flamand, né à Campen en 1510, mort à Kœnigsberg en 1773. Il devint conseiller intime des ducs de Gueldre, et remplit en France quelques missions importantes. On a de lui une traduction du *Traité de Galien sur le pouls* (Paris, 1532, in-fol.); *Commentarius in Hippocratis librum de Morbis vulgaribus* (Bâle, 1570, in-12).

**CROESER** (Jacques-Henri), médecin flamand, né à Grave en 1691, mort en 1753. Il pratiqua son art à Amsterdam, puis occupa une chaire d'anatomie et de botanique à Groningue (1724). On a de lui quelques écrits, entre autres: *Oratio de hominis primo ortu* (Groningue, 1724, in-4°).

**CROFT** (Herbert), théologien anglais, né en 1691. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et passa quelques années de sa jeunesse à Douai, où son père l'instruisit dans la doctrine catholique. Revenu à Londres, il abjura le catholicisme, obtint plusieurs bénéfices et devint chapelain de Charles I[er]. En 1648, il fut nommé doyen de Hereford, et en 1661, évêque de ce diocèse. La dissolution qui régnait à la cour de Charles II lui fit abandonner cette haute position. Esprit modéré et conciliant, Croft voyait avec douleur les divisions entretenues en Angleterre par des sectes nombreuses. Il conçut le chimérique, mais louable projet d'éteindre les querelles par une réunion générale, et publia dans ce but un petit écrit intitulé: la *Vérité nue*, ou le *Véritable état de l'Eglise primitive* (1675, in-4°). Cet ouvrage, adressé aux deux chambres du Parlement, produisit une impression favorable à son auteur, mais ce fut tout... Nous allions oublier les critiques amères qui en furent faites. Est-ce que des théologiens pourraient, sans se récrier, recevoir une invitation à oublier leurs ressentiments! Croft descendit au tombeau sans avoir réalisé son rêve. On l'ensevelit auprès de son ami, le docteur Benson, avec qui il fut uni dans la mort comme il l'avait été dans la vie. On a de lui des écrits de controverse dirigés contre l'Eglise romaine.

**CROFT** (sir Herbert), littérateur anglais, né à Dunster-Park en 1751, mort à Paris en 1816. Il suivit d'abord la profession d'avocat, qu'il quitta pour entrer dans les ordres. Il se livra alors à des études très-variées, collabora à l'*Histoire des poëtes anglais* et au *Dictionnaire* de Johnson, voyagea sur le continent pour accroître ses connaissances, puis vint en France en 1801, et habita Amiens et Paris. C'est lui qui a découvert le manuscrit du *Parrain magnifique* de Gresset, poëme qu'on croyait perdu. Parmi ses écrits, nous citerons: *Amour et Folie*, *histoire trop véritable* (1780, in-8°); *Lettres écrites d'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre sur les langues allemande et anglaise* (1797, in-4°); *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française; Horace éclairci par la ponctuation* (1810, in-8°); *Réflexion sur le congrès de Vienne* (Paris, 1814, in-8°); *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon* (1815, in-8°).

**CROFTON** (Hugh-Denis), colonel anglais, né en Irlande en 1814, d'une famille dont le chef était auditeur général sous le règne d'Elisabeth, mort en 1864 assassiné par un soldat du camp d'Aldershott. C'était un des plus braves officiers de l'armée anglaise. Il fut élevé à Dublin, au collége de la Trinité. Nommé en 1837 lieutenant au 56[e] d'infanterie, sans achat de grade, il passa colonel à brevet en 1859, et commanda successivement le 20[e] et le 17[e] d'infanterie. Il servit aux Bermudes, puis au Canada, pendant dix ans. En Crimée (1854), il assista aux batailles de l'Alma et d'Inkermann, et fut cité à l'ordre du jour. Il soutint à Inkermann les gardes sur le point de laisser leur batterie au pouvoir de l'ennemi, et ne se retira du combat qu'après avoir reçu trois blessures. Outre des médailles, il obtint, à titre gracieux, dix-huit mois de solde, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la décoration du Medjidié (5[e] classe). Sa mort fut un événement douloureux pour toute la société anglaise.

**CROHOL** (kro-ol). Métrol. Ancienne monnaie de compte du canton de Berne, en Suisse, qui valait 25 batzen ou 3 fr. 75 de notre monnaie.

**CROÏ** (François DE), théologien protestant français du XVIII[e] siècle. Il exerça les fonctions de pasteur à Uzès. Son principal ouvrage a pour titre: *Les trois conformités, savoir l'harmonie et les convenances de l'Église romaine avec le paganisme, le judaïsme et les anciennes hérésies* (1605, 1 vol. in-8°). — Son fils, Jean DE CROÏ, né à Uzès, mort dans la même ville en 1659, fut pasteur à Béziers, à Uzès et professeur à l'académie protestante de Nîmes. Voici la liste de ses ouvrages: *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertuliani loca* (Genève, 1632, in-4°); *In novum fœdus observationes sacræ et historicæ* (Genève, 1646, in-4°); *Réponse à M. de Balzac sur sa critique de la tragédie* d'Hérode infanticide *de Daniel Heinsius* (1642, in-4°); la *Vérité de la religion réformée* (Genève, 1645, in-12; 2[e] édit., 1650, in-8°); *Augustin supposé, ou raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole que l'on a mis dans le XI[e] tome des œuvres d'Augustin ne sont pas de lui, mais de plusieurs auteurs, qui en auront pris le nom, contre le P. Bernard Meynier, jésuite* (Genève, 1656, in-8°). Il est à remarquer que cette famille de Croï a fourni à la fois des prélats de l'Église romaine et des pasteurs protestants.

**CROIA**, ville de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, pachalik et à 68 kilom. S.-E. de Scutari, à 14 kilom. N. de Tyran, chef-lieu de sandjak, sur une colline; 6,000 hab. Patrie de Scanderbeg.

**CROIE** s. f. (kroî). Fauconn. Gravelle des oiseaux de proie.

— **Homonymes**. Croît, croix; puis crois, croit, croient, croie, croies (du verbe *croire*); et croîs, croît (du verbe *croître*).

**CROILER** v. n. ou intr. (kroi-lé). Fauconn. Se vider par le bas, en parlant d'un oiseau: *Votre faucon est malade; il ne* CROILE *pas.*

**CROIRE** v. a. ou tr. (kroi-re — lat. *credo*, même sens, qui se rattache au sanscrit *çrat*, foi, respect, devenu indéclinable, ce qui témoigne déjà de son ancienneté, et qui s'emploie dans le *Rig-Véda* en combinaison avec les verbes *dha*, tenir, avoir, et *kar*, faire, mais ordinairement avec le premier. Ainsi *çrad Indrasya dhattana viryâya*, ayez foi, croyez à la puissance d'Indra, et *çraddhitan tê mahatê indryayâ*, on a foi à ta grande puissance, il est cru à ta grande puissance. De là le substantif *çraddha* ou *çraddhâ*, foi, pureté, respect; de là aussi *çraddadhâna*, et les adjectifs *çraddadhat*, *çraddhâvat*, *çraddhâla*, etc., fidèle, croyant. Ce sont là des termes tout spécialement religieux, et la *Çraddhâ* personnifiée est invoquée dans un hymne où sa puissance est célébrée. C'est elle, la Foi, la Croyance, qui allume les feux d'Agni, et qui offre l'holocauste. La piété du cœur donne *Çraddhâ*, et *Çraddhâ* donne la richesse. «O *Çraddhâ!* s'écrie le chantre inspiré, fais que nous soyons pleins de toi!» Quant au sens propre de *çrat*, il équivaudrait à celui du grec *pistis*, foi et lien, comme à celui de *religio*, ce qui lie l'homme à la divinité, si, comme le pensent Weber et Bopp, il dérive de *çrath*, *çranth*, lier, malgré la différence de la dentale. Ce qui donne à cet antique monosyllable une importance particulière, c'est qu'il se retrouve évidemment, et composé de même avec la racine *dhâ*, dans le latin *credo* pour *cretdo*, au prétérit *credidi*, sanscrit *çraddodhâti*, etc. L'irlandais *creidim*, cymrique *credu*, est peut-être modelé sur le latin; mais sa forme ancienne et la variété de ses dérivés autorisent à admettre une origine indépendante. Ainsi, suivant Stokes, l'ancien *cretim* est pour *crettine*, de *creddim*, de *çraddadhâmi*, et de là vient *cretem*, foi, *cretmech*, fidèle, irlandais moderne *creideamh*, *creidmhan* et *creidmheach*, avec des suffixes étrangers au latin. D'autres dérivés sont *creadhal* religieux, croyant. Comparez le sanscrit *çraddhâlû; creatair*, même sens; *crehadra*, piété; *creathar*, sanctuaire, reliquaire, cymrique *croir*, même sens, peut-être aussi *creth*, *creath*, science, jugement, et *creatha*, les doctes, le clergé. *Je crois*, *tu crois*, *il croit*, *nous croyons*, *vous croyez*, *ils croient; je croyais*, *nous croyions*, *vous croyiez*, *ils croyaient; je crus*, *nous crûmes; je croirai*, *nous croirons; je croirais*, *nous croirions; crois*, *croyons; que je croie*, *que nous croyions*, *que vous croyiez*, *qu'ils croient; que je crusse*, *que nous crussions; croyant; cru*, *crue*). Regarder comme vrai: *Nous sommes prompts à* CROIRE *tout ce qui nous flatte.* (Boss.) *Il faut* CROIRE, *sur la foi du genre humain, les vérités universelles.* (De Bonald.) *On est bien près de tout* CROIRE, *quand on ne* CROIT *rien.* (Chateaub.) *Au delà de ce que nous savons, il y a ce que nous sommes forcés de* CROIRE. (A. Franck.) *Additionnez ce que vous* CROYEZ, *et vous saurez ce que vous pouvez.* (Morin.) *On commence par tout* CROIRE, *on finit par douter de tout.* (M[me] C. Fée.) *L'abbé Régnier, secrétaire de l'Académie française, y faisait un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole, que chaque membre devait fournir pour quelque dépense commune. Cet abbé ne s'étant pas aperçu qu'un des quarante, le président Rose, qui était fort avare, eût mis dans le chapeau, le lui présenta un seconde fois. Celui-ci, comme on s'y attend bien, assura qu'il avait donné. «Je le* CROIS, *dit l'abbé Régnier, mais je ne l'ai pas vu. — Et moi, ajouta Fontenelle, qui était à côté: je l'ai vu, mais je ne le* CROIS *pas.»*

Ce qu'on désire, on le *croit* aisément.
RÉGNIER.

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne *croit* pas.
BOILEAU.

L'amour avidement *croit* tout ce qui le flatte.
RACINE.

Vous *avez cru* des bruits que j'ai semés moi-même.
RACINE.

‖ Reconnaître l'existence de:

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut *croire*,
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant lui rassemblés!
Répondez, cieux et mers; et vous, terre, parlez.
L. RACINE.

— Accepter comme vraies les paroles de: *Si vous dites cela, personne ne vous* CROIRA. *Ne parlez jamais aux autres de vous-même, ni en bien, parce qu'ils ne vous* CROIRONT *pas, ni en mal, parce qu'ils en* CROIENT *déjà plus que vous ne voulez.* (Confucius.)

Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas:
Vous ne voulez pas *croire*, et l'on ne vous *croit* pas.
MOLIÈRE.

‖ Accepter comme bons les conseils, les observations de:

S'il m'*eût cru*, disait l'autre, il serait plein de vie.
LA FONTAINE.

Oui, monsieur, je vous *crois* comme mon propre père.
RACINE.

— Estimer, juger, regarder comme: *Il m'*AURA CRU *fou. Nous voulons* CROIRE *impossible ce que nous n'avons pas la force de pratiquer.* (Fleury.)

Je fis *croire* et je *crus* ma victoire certaine.
RACINE.

On peut *croire* profonde une eau qui n'est point pure.
MALLEVILLE.

Je le *crois* bon, mais dans cet antre
Je vois fort bien comme l'on entre
Et ne vois comme on en sort.
LA FONTAINE.

‖ Penser que quelqu'un se trouve: *Je vous* CROYAIS *à Paris. Nous arrivâmes à Châtellerault qu'on nous* CROYAIT *encore à moitié chemin.* (La Font.)

— Se fier à, agir d'après: *Je me défie des autres, et je n'ose* CROIRE *mes propres lumières.* (Boss.)

. . . De mille remords son esprit combattu,
*Croit* tantôt son amour et tantôt sa vertu.
RACINE.

— Estimer, penser, avec un infinitif: *J'*AI CRU *bien faire. Les hommes* CROIENT *être libres, quand ils sont gouvernés par les lois.* (Mass.) *Tout le monde* CROIT *avoir eu de l'amour, et presque tout le monde se trompe en le* CROYANT. (M[me] de Staël.) *Napoléon* CROYAIT *paraître d'autant plus grand qu'il abaissait les autres.* (Chateaub.) *Les grands* CROIENT *avoir payé le dévouement, quand ils ont daigné l'apercevoir.* (Latena.)

Une mère pour vous *croit* devoir me prier.
RACINE.

Je *crois*, sans vanité, n'être pas une bête.
DESTOUCHES.

Madame, il vous demande avec impatience,
Mais j'*ai cru* vous devoir avertir par avance.
RACINE.

‖ Apprécier, imaginer: *Vous ne sauriez* CROIRE *le plaisir qu'elle aura de vous voir.* (Mol.)

— Absol. Faire acte de foi; avoir des croyances, particulièrement des croyances religieuses: *Si quelqu'un ne veut pas* CROIRE, *qui est-ce qui a le droit de l'y contraindre?* (St Chrysostome.) *Avant de* CROIRE, *il faut savoir pourquoi, car l'homme ne* CROIRAIT *point s'il ne voyait qu'il doit* CROIRE. (St Thomas.) *On ne* CROIRA *jamais d'une créance utile et de foi si Dieu n'incline le cœur.* (Pasc.) *Tout est possible à celui qui* CROIT. (Mass.) *Sera-t-il permis à chaque citoyen de ne* CROIRE *que sa raison, et de penser ce que cette raison, ou trompée ou éclairée, lui dictera? Il le faut bien, pourvu qu'il ne trouble point l'ordre; car il ne dépend pas de l'homme de* CROIRE *ou de ne pas* CROIRE. (Volt.) *Quand on* CROIT *sans preuves, on est un mystique et non un philosophe.* (Dider.) *On ne peut se fâcher contre ceux qui disent: Prouvez et nous* CROIRONS. (Condorcet.) *Que ne* CROIT*-on pas quand on a bien envie de* CROIRE? (M[me] de Staël.) *L'homme* CROIT *par instinct et doute par raison.* (Jouffroy.) *La liberté religieuse donne à chacun le droit de* CROIRE *à son gré.* (St-Marc Girard.) *On ne sait pas combien il est difficile de* CROIRE *au milieu d'une foule qui ne* CROIT *pas.* (Vinet.) *Si l'individu a le droit de* CROIRE, *il a le droit de penser, de parler et d'agir; les sujets n'appartiennent plus au prince; l'État est fait pour eux, non pour lui.* (Laboulaye.) CROIRE *est notre premier besoin.* (Lamenn.) *On ne* CROIT *qu'autant qu'on aime.* (Lacord.) *Peu d'hommes* CROIENT *sur parole.* (Bignon.) *En fait de science et de philosophie,* CROIRE *n'est qu'un mot pour qui ne voit pas.* (Vacherot.) CROIRE, *c'est affirmer.* (P. Janet.) *Plus l'homme connaît, moins il* CROIT, *car plus il connaît, plus il sait.* (Vaillant.) *Celui qui accepte la vérité sans l'examiner, celui-là ne* CROIT *pas.* (Laboulaye.) *Le besoin de* CROIRE *est si fort, si impérieux dans l'homme, que quelquefois il préfère* CROIRE *trop,* CROIRE *tout, plutôt que de ne rien* CROIRE. (Ventura.) *Je veux avoir la liberté de* CROIRE *ou de ne pas* CROIRE, *et de le dire hautement.* (L. Jourdan.) *Il faut être bien sûr de soi pour ne pas se troubler, quand les femmes et les enfants joignent leurs mains pour vous dire:* CROYEZ *comme nous.* (Renan.) *Ceux qui souffrent éprouvent un plus grand besoin de* CROIRE. (Renan.) *La liberté de* CROIRE *n'est entière que quand elle comprend aussi la liberté de ne pas* CROIRE. (J. Simon.) *Le comte de Grammont était malade à la mort, et sa femme, très-pieuse, ne le quittait pas d'un instant. Bourdaloue rappelait au comte les vérités de la religion en lui disant: «Monsieur, il faut* CROIRE *ceci, il faut* CROIRE *cela.» Et le mourant se retournant vers sa femme, lui demandait: «Cela est-il vrai, comtesse? — Oui, oui, lui répondait-elle. — Eh bien donc, ajoutait le malade, depêchons-nous de* CROIRE.*»*

Je vois, je sais, je *crois*, je suis désabusée.
CORNEILLE.

— *Croire à*, Ajouter foi à la possibilité, à l'existence de, aux paroles, aux actions de: *Il était défendu aux Juifs de* CROIRE À *tout faiseur de miracles.* (Pasc.) *Il faut* CROIRE AU *bien pour pouvoir le faire.* (De Bonald.) *Il y a des miracles quand on* Y CROIT; *ils disparaissent quand on n'*Y CROIT *plus.* (Lamenn.)



*On* CROIT À *la Providence en gros, on* CROIT AU *règne du hasard ou de l'intrigue dans le détail.* (Sainte-Beuve.) *On ne peut* CROIRE AU *devoir sans* CROIRE *en même temps* À *Dieu,* À *la liberté,* À *l'immortalité.* (J. Simon.) *La Bible n'est une autorité que pour ceux qui* Y CROIENT. (Ch. Lemaire.) *C'est une vertu de l'humanité de pouvoir* CROIRE À *ce qu'elle ne voit pas, dans ce qu'elle voit.* (V. Cousin.) *Chateaubriand ne pouvait* CROIRE À *la monarchie, et ne voulait pas* CROIRE À *la république.* (Vacquerie.) *Le pape* CROIT À *la damnation des juifs,* À *laquelle nous ne* CROYONS *plus.* (Guéroult.) *Une observation qui n'a pas été une seule fois démentie nous apprend qu'il n'arrive de miracles que dans les temps et les pays où l'on* Y CROIT, *devant des personnes disposées à* Y CROIRE. (Renan.)

Je veux *croire à* l'amour, *à* la nature, *à* l'ange,
*Croire au* baiser limpide, *au* serrement de main,
*Au* rhythme harmonieux, *au* nectar sans mélange.
TH. DE BANVILLE.

Ne *crois* pas *au* néant, il ne peut exister;
Ne *crois* pas *à* la mort, car la mort c'est la vie;
*Crois à* l'amour, l'amour, c'est l'échelle infinie.
BARRILLOT.

Il est doux, dans les jours de doute et de souffrance,
Où l'on n'a foi qu'au vice, où l'on pleure abattu,
D'avoir un bel enfant pour *croire à* l'innocence,
Un père en cheveux blancs pour *croire à* la vertu.
A. SÉGALAS.

— *Croire à*, Reconnaître à, admettre chez: *Je* LUI CROIS *de l'esprit.*

— *C'est à n'y pas croire*, C'est une chose qui semble impossible et qu'on a de la peine à croire: *Une jolie femme qui dit du bien d'une belle femme,* C'EST À N'Y PAS CROIRE. (L.-J. Larcher.)

— *Croire en*, Croire à l'existence de: *Je veux que mon procureur, mon tailleur et mes laquais* CROIENT EN *Dieu; j'en serai moins volé.* (Volt.) *Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est* CROIRE EN *lui que d'être homme de bien.* (J.-J. Rouss.)

Tel ne *croit* en pas *en* Dieu qui croit aux charlatans.
M[me] E. DE GIRARDIN.

‖ Reconnaître les mérites ou l'autorité de: *Les femmes ont une tactique de défense criarde ou majestueuse, qui n'impose qu'à ceux qui* CROIENT EN *elles.* (Fr. Soulié.) ‖ *Croire en soi*, Avoir une pleine confiance en son propre mérite: *Elle* CROIT EN ELLE *de la manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion.* (M[lle] de Launay.) *Il faut* CROIRE EN SOI *pour se faire* CROIRE. (Guizot.)

— *En croire*, Croire sur un sujet déterminé: *Tenez-vous en là, mon père, si vous m'*EN CROYEZ. (Pasc.) *A les* EN CROIRE, *j'aurais conjuré les vents, dissipé les orages, et fait nager la France dans un océan de délices.* (Béranger.)

Mais c'est trop que d'*en croire* un Romain sur sa foi.
CORNEILLE.

Ah! fallait-il *en croire* une amante insensée?
RACINE.

‖ Croire au sujet de quelque chose: *On* EN CROIT *ce qu'on veut. Permettez-moi de n'*EN *rien* CROIRE, *alors je vous dirai ce que j'*EN CROIS. (Pasc.) ‖ Se fier à, se conduire d'après, avec un nom de chose: *Je n'ose* EN CROIRE *mes yeux.*

*En crois*-tu mes soupirs? *En crois*-tu mes alarmes?
CORNEILLE.

*Croyez-en* cet amour par vous-même attesté.
RACINE.

A peine, en ce moment, j'ose *en croire* mes yeux.
C. D'HARLEVILLE.

— *Croire de*, Croire possible de la part de, croire au sujet de: *Je n'*AURAIS *pas* CRU *cela* DE *lui. Serez-vous satisfait si l'on* CROIT *tout cela* DE *ceux que vous haïssez?* (Pasc.) *On peut* CROIRE *d'un historien si judicieux qu'il n'aurait pas oublié les rois du second empire des Assyriens.* (Boss.)

— *Croire que*, Etre persuadé que, regarder comme vrai que: *Je* CROIS QUE *Dieu existe.* CROYEZ *que je suis tout à vous. Je* CROIS QUE *vous m'aimez d'un véritable amour, et* QUE *vous me serez fidèle.* (Mol.) *Les rois, comme les femmes,* CROIENT QUE *tout leur est dû.* (Balz.)

Ne *croyez* point pourtant *que*, semblable à Pharnace,
Je vous serve aujourd'hui pour me mettre à sa place.
RACINE.

. . . Je sais, sire, une cache,
Et ne *crois* pas *qu'*autre que moi la sache.
LA FONTAINE.

Il arrange si bien ses scènes et ses rôles
Qu'on *croirait* bien souvent *que* c'est tout de bon, da!
ANDRIEUX.

. . . Ils ne sont pas nombreux, en ce siècle incrédule,
Ceux qui font de leur âme une lampe qui brûle,
Et qui peuvent, baisant la blessure du Christ,
*Croire que* tout s'est fait comme il était écrit.
TH. GAUTIER.

— *Faire croire*, Persuader, faire regarder comme vrai, comme certain: *On lui* FAIT CROIRE *tout ce qu'on veut. Les immenses richesses de Crassus lui* FIRENT CROIRE *qu'il pourrait partager la gloire de ces deux grands hommes.* (Boss.)

Je *fis croire* et je crus ma victoire assurée.
RACINE

On *a fait croire* au roi certaine bourde.
E. AUGIER.

‖ *Se faire croire*, Faire croire à ses paroles: *Les menteurs réussissent rarement à* SE FAIRE CROIRE. *En parlant, il se faisait aimer, il* SE FAISAIT CROIRE. (Fén.)

O bienheureux soupirs, favorables moments,
Où l'un et l'autre cœur, plein de doux sentiments,
Aime et le dit, et *se fait croire!*
LA FONTAINE.

‖ Signifie aussi, Se persuader à soi-même: *A force de se dire qu'on est un sot, on* SE LE FAIT CROIRE. (Pasc.)

— *A ce que je crois, Comme je crois, Que je crois, Je crois*, A mon avis, d'après moi, comme il me semble: *Vous êtes,* JE CROIS, *parti avec lui. Il avait,* À CE QUE JE CROIS, *étudié la question toute la matinée.* (Pasc.) *Eh! elle n'est déjà point si déchirée,* QUE JE CROIS! (Alex. Dum.) ‖ *Comme vous pouvez croire*, Comme vous pensez bien, comme vous devinez sans peine:

Sans oublier, *comme vous pouvez croire*,
Du bon Turpin le ventre de prélat,
Son teint fleuri, son regard de béat.
A. CHÉNIER.

— *Je crois bien*, Je crois cela facilement, cela n'est pas étonnant: *Il n'aime plus cette personne;* JE CROIS BIEN, *elle n'est plus la même.* (Pasc.)

— Loc. prov. *Croire comme parole d'Evangile*, ou *comme l'Evangile*, ou *comme article de foi*, Croire comme chose très-sûre. ‖ *Si vous ne le croyez pas, allez y voir*, Si vous ne croyez pas ce que je dis, cherchez vous-même les moyens de contrôler mes paroles. ‖ *J'aime mieux le croire que d'aller y voir*, Cela me paraît fort douteux, mais je ne tiens pas à m'en assurer. ‖ *Croyez cela et buvez de l'eau*, ou bien *Croyez cela et tenez-vous les pieds chauds*, C'est là une chose absurde et qu'il est ridicule de croire.

— Jurispr. Accepter comme preuve juridique: *On ne peut* CROIRE, *en justice, le témoignage d'une personne intéressée à nuire à l'accusé.*

**Se croire** v. pr. Etre cru: *Ce qui se dit* SE CROIT, *et ce qui se répète souvent devient avéré.* (Mignet.)

— Croire soi, se tenir pour, se regarder comme: *Je ne m'estime pas assez pour* ME CROIRE *un homme à augures.* (De Retz.) *L'âme ne* SE CROIT *jamais de la même nature que le corps.* (Boss.) *Les grands ne* SE CROIRAIENT *pas des demi-dieux si les petits ne les adoraient pas.* (Boil.) *C'est un grand défaut de* SE CROIRE *plus ou moins qu'on n'est.* (Gœthe.) *On ne* SE CROIT *pas fou tant qu'on est grave.* (Bongeart.) *La passion qui ne* SE CROIT *pas éternelle est hideuse.* (Balz.) *Il y a des esprits qui* SE CROIENT *positifs, et qui ne sont qu'arides.* (V. Hugo.) *Tout grand qu'il était, Napoléon ne* SE CROYAIT *pas dispensé d'astuce.* (St-Marc Gir.) *En général, toutes les femmes* SE CROIENT *belles.* (M[me] Carlowitz.)

Rodrigue va combattre et *se croit* déjà mort.
CORNEILLE.

Pour être plus qu'un roi tu *te crois* quelque chose.
CORNEILLE.

Je *me croyais* aimé! Certes, j'étais stupide!
E. AUGIER.

— Se fier à son propre mérite, à ses propres opinions: *On a quelque honte de* SE CROIRE, *quelque bonne opinion qu'on ait de soi, quand on est seul à s'estimer ou à s'applaudir.* (Fléch.)

— Croire... à soi, regarder comme... à soi: *Les grands* SE CROIENT *tout permis.* (Mass.)

— *S'en croire*, Croire soi, agir d'après sa propre pensée: *Si je* M'EN CROYAIS, *je vous ferais des remontrances.* (Volt.) *Si je* M'EN ÉTAIS CRU, *je serais parti tout droit pour aller au pôle, comme on va de Paris à Pontoise.* (Chateaub.)

Mais si je *m'en croyais*, je ne la verrais pas.
RACINE.

‖ Avoir de soi une estime exagérée: *Il* S'EN CROIT, *cela se voit. Vous* VOUS EN CROYEZ *beaucoup trop, mon ami.*

— s. m. *Le croire*, L'action de croire: *Le comprendre est la mesure* DU CROIRE. (Bayle.)

— Gramm. *Croire que* veut le subjonctif, lorsqu'il est accompagné d'une négation ou d'une expression équivalente, ou d'une interrogation vraie, c'est-à-dire exprimant un véritable doute: *Je ne crois pas* QU'IL VIENNE. *Croyez-vous* QU'IL VIENNE? *quant à moi je l'ignore complétement. Loin de croire* QU'IL VÎNT, *je...* ‖ *Croire que* veut l'indicatif lorsqu'il n'est accompagné ni d'une négation, ni d'une vraie interrogation, c'est-à-dire si l'interrogation n'est qu'oratoire et qu'elle incline en réalité vers la négation, qu'elle la présume: *J'ai toujours cru* QU'IL VIENDRAIT. *Pouvais-je croire* QU'IL VIENDRAIT? *Pouvez-vous croire* QU'IL VIENDRA? ‖ *On croirait, on eût cru* présentent quelquefois un sens peu différent de *il semble, il semblait;* alors ils peuvent être suivis du subjonctif présent ou passé, selon le sens: ON EÛT CRU *qu'un nouveau déluge* DÛT *inonder la terre.*

— Rem. Dans le *Journal de l'Académie française*, on lit qu'en prose on prononce *craire*, et qu'en poésie le besoin de la rime autorise à faire prononcer *croire*, de même que *gloire*. Cette prononciation *craire* est absolument condamnée aujourd'hui, mais il n'y a pas longtemps que l'usage était encore partagé sur la prononciation de *croire*. Les uns disaient *craire*, les autres *croire*.

Une actrice de province qui avait adopté la première de ces deux prononciations, jouant le rôle d'un princesse, et apprenant par un envoyé l'arrivée du prince, son époux, qu'elle croyait mort, s'écria:

Le prince vit encore! ô ciel, puis-je le *craire?*
— Oui, princesse! il arrive, et tout couvert de *glaire*,

répondit l'envoyé, soit par malice, soit par analogie, ou pour éviter une discordance de rime.

— **Antonymes.** Décroire, douter, mécroire, révoquer en doute, contester, protester.

— **Encycl.** Le verbe *croire*, qui exprime une des opérations de l'esprit les plus difficiles et les plus compliquées, ne peut s'embrasser complétement dans sa signification qu'au moyen d'une réflexion longue et suivie. Voici comment l'abbé de l'Epée faisait comprendre aux sourds-muets l'idée complexe que représente ce mot. Parmi tous ceux qui ont reçu l'instruction de nos colléges, il en est bien peu qui pourraient donner du mot *croire* une définition aussi exacte que le sourd-muet, après la démonstration suivante de l'abbé de l'Epée: «Il n'est peut-être, dit-il, point de mot plus difficile à expliquer par signes, que celui-ci: *je crois.* Voici de quelle manière je m'y prends pour réussir. Après avoir écrit sur la table: *je crois*, je tire quatre lignes différentes ainsi disposées:

Je crois {
Je dis *oui* par l'esprit; je pense que *oui*.
Je dis *oui* par le cœur; j'aime à penser que *oui*.
Je dis *oui* par la bouche
Je ne vois pas de mes yeux.

Ce qui signifie: mon esprit consent, mon cœur adhère, ma bouche professe, mais je ne vois point de mes yeux. Une fois ainsi expliqué, mes élèves comprennent beaucoup mieux ce mot que ceux qui parlent et entendent.»

— **Allus. littér. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée**, Allusion à un vers de Corneille, dans *Polyeucte*. V. VOIR.

— **Croire tout découvert est une erreur profonde; C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde**, Allusion à deux vers de Lemierre. V. DÉCOUVRIR.

**CROISADE** s. f. (kroi-za-de — rad. *croix*). Nom donné aux expéditions que divers Etats européens firent en terre sainte, dans le but de chasser les musulmans. Commencées en 1095, elles se terminèrent en 1268. Ces expéditions doivent leur nom à l'usage où étaient les personnes qui s'engageaient à y prendre part de coudre sur leurs habits une croix d'étoffe: *On doit aux* CROISADES *la recomposition des armées nationales, décomposées par les petits cantonnements militaires de la féodalité.* (Chateaub.) *Les* CROISADES *sont l'expression, la mise en action, pour ainsi dire, de l'esprit chevaleresque.* (J.-J. Ampère.) *Le premier caractère des* CROISADES, *c'est leur universalité.* (Guizot.) *Les* CROISADES *n'avaient qu'un but: détruire ceux qui ne croyaient pas ce que croyait l'Eglise.* (T. Delord.)

— Par ext. Expédition militaire faite dans un but religieux: *La* CROISADE *contre les Albigeois.*

— Fig. Entreprise concertée pour la défense d'un intérêt ou d'une idée: *Les évêques ont entrepris une* CROISADE *en faveur du pouvoir temporel. Pendant que le couperet tombait sur la place publique, la Restauration continuait dans les chambres sa* CROISADE *contre les principes de la Révolution.* (T. Delord.)

— Techn. Croisure des cocons. ‖ V. CROISURE.

— Astron. Constellation formée de quelques étoiles en croix, et qui est voisine du pôle austral.

— **Encycl.** Les *croisades* furent des expéditions entreprises à diverses époques par les nations chrétiennes de l'Occident pour reconquérir le saint sépulcre sur les musulmans. La délivrance des *lieux saints* était une idée depuis longtemps rêvée par les chrétiens du moyen âge, dont l'enthousiasme religieux était surexcité encore par les récits des pèlerins sur les cruautés des Turcs envers les chrétiens d'Orient. Plusieurs papes, et notamment Grégoire VII (qui en fut empêché par la querelle des investitures), en avaient projeté la réalisation. Il était réservé à un pauvre moine amiénois, Pierre l'Ermite, d'accomplir ce que les princes de la terre n'osaient tenter. Revenu de la Palestine en 1094, fortifié dans ses résolutions par des songes et des visions, il se présenta hardiment au pape Urbain II, le remplit de l'enthousiasme dont il était lui-même animé, parcourut toute l'Italie en prêchant la *guerre sainte*, rentra en France, portant en tous lieux sa parole ardente avec l'autorité d'un prophète et d'un envoyé du ciel, et prépara par ses récits et ses prédications l'explosion qui allait précipiter sur l'Asie des populations tout entières. *On avait pleuré en Italie*, dit Voltaire, *on s'arma en France*. La France prit en effet l'initiative de l'attaque, comme elle avait eu l'honneur de la défense lors des grandes invasions musulmanes du VIII[e] siècle. Les Asiatiques ont eux-mêmes rendu ce témoignage en confondant tous les Occidentaux sous le nom générique de *Francs;* et c'est avec assez de justesse qu'on a nommé les exploits des croisés *Gesta Dei per Francos*.

Bientôt Urbain II, au concile de Clermont (1095), donna l'élan à la chétienté en décrétant la guerre sainte. Des milliers d'hommes se levèrent de toutes parts aux cris de *Dieu le veut*, et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement irrévocable une croix d'étoffe sur leurs vêtements, ce qui fit donner à ces grandes émigrations militaires et religieuses le nom de *croisades*. Un bouleversement inattendu eut lieu dans le sein de la société féodale; une foule de barons, dénués de ressources pour cette lointaine expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs, soit aux rois, soit aux prélats, ou octroyèrent à prix d'or des franchises à leurs villes et à leurs vassaux. Les serfs, les gens de mainmorte, brisant les chaînes séculaires qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par milliers sans que personne apparemment songeât à les retenir. L'armée des vilains fut prête avant celle des chevaliers, et dès le printemps de 1096, plus de 60,000 pauvres gens, mêlés de clercs, de moines, de quelques nobles et de beaucoup de bandits et de prostituées, partirent de France et de Germanie sous la conduite de Pierre l'Ermite et d'un aventurier nommé Gautier Sans-Avoir. 200,000 autres les suivirent à peu de distance. Ces bandes indisciplinées, grossies par tous les aventuriers de l'Europe, commirent d'horribles dévastations sur leur route. Une grande partie fut dispersée par les Hongrois; d'autres allèrent follement se jeter dans l'Asie Mineure, où ils furent moissonnés par les Turcs. Mais bientôt la vraie force militaire de l'Europe, la chevalerie, se mit en marche en se divisant en plusieurs corps d'armée, et suivie d'une prodigieuse multitude de gens de trait, de vilains, de clercs, et même de femmes et d'enfants. Ils se rejoignirent tous au printemps de 1097 sur la rive asiatique du Bosphore, où ils retrouvèrent Pierre l'Ermite et les débris des premiers croisés. Les chroniqueurs prétendent que l'armée occidentale compta pour lors 100,000 cavaliers et 600,000 gens de pied des deux sexes. De telles masses humaines ne s'étaient jamais mises en mouvement, même dans les grandes invasions des barbares. Mais ce chiffre est sans doute fort exagéré. Les principaux chefs étaient: Godefroy de Bouillon, ses frères Baudouin et Eustache, Hugues de Vermandois, frère du roi de France; Etienne, comte de Blois; Robert, comte de Flandre; Raymond, comte de Toulouse; Bohémond, prince de Tarente; Tancrède, duc de la Pouille, et la plupart des hauts barons de l'Europe, attirés surtout par l'espoir de conquérir de riches principautés en Orient. Aucun roi ne figurait parmi eux. L'empereur grec Alexis, épouvanté du formidable *secours* qui lui arrivait contre les musulmans, irrité des excès inséparables du passage de tant de milliers d'hommes, montra d'abord une méfiance assez légitime, mais se hâta bientôt de faciliter le passage en Asie, après avoir décidé les chefs des croisés à lui prêter à l'avance hommage pour les contrées qui seraient arrachées aux infidèles. Les croisés signalèrent leurs premiers pas en Asie par deux victoires sur les Turcs. Nicée fut reprise, et bientôt la victoire sanglante de Dorylée livra toute l'Asie Mineure aux chrétiens. La grande armée emporta Antioche, qui fut donnée en seigneurie à Bohémond, tandis que Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon s'instituait comte d'Edesse. Les croisés ne parurent devant Jérusalem que onze mois après la bataille d'Antioche: la misère, les fièvres dévorantes du ciel de l'Asie, les corps laissés dans les pays conquis, avaient, dit-on, réduit l'armée chrétienne à 40,000 hommes. La ville sainte fut emportée d'assaut (15 juillet 1099) et inondée de sang par les guerriers chrétiens, qui montrèrent une fureur impitoyable. Jérusalem devint la capitale d'un petit royaume féodal, dont le premier souverain, Godefroy de Bouillon, ne prit d'abord que le titre d'*avoué du saint sépulcre*. D'autres seigneuries latines ou franques s'organisèrent au profit de Raymond à Tripoli, de Tancrède à Tibériade, etc. Les Turcs et les Arabes conservèrent néanmoins un certain nombre de places en Syrie et en Palestine, et les nouvelles colonies chrétiennes eurent constamment à guerroyer contre ces redoutables ennemis.

La *deuxième croisade* (1147-1149) fut déterminée par la reprise du comté d'Edesse par les Turcs en 1144. Antioche et Jérusalem furent bientôt menacées, et l'Europe, consternée des victoires des infidèles, s'émut de pitié à l'appel des princes latins et aux prédications éloquentes de saint Bernard, qui fut le Pierre l'Ermite de cette nouvelle guerre sainte. L'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII, ce dernier malgré les avis de son ministre, le prudent abbé Suger, partirent pour la Terre sainte en 1147. L'armée teutonique passa la première en Asie et fut presque tout entière exterminée par les Turcs. Le roi de France franchit le Bosphore à son tour, remporta un petit succès sur les bords du Méandre, mais fut mis en pleine déroute dans la Pamphilie, et ne gagna qu'à grand'peine Jérusalem. Avec les débris de son armée il entreprit néanmoins le siége de Damas, où une défaite irréparable mit sa liberté et sa vie en danger. Cette vaste levée de boucliers, conduite par les deux principaux monarques de l'Occident, échoua donc entièrement et ne réalisa aucune des espérances des chrétiens d'Orient.

La *troisième croisade* (1189-1193) fut entre-